

**AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
DU RÈGLEMENT N° 2022-1178  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 2015-844  
DE LA VILLE DE ROUYN-NORANDA**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance du conseil tenue le lundi 11 avril 2022, le conseil a adopté le **règlement N° 2022-1178** modifiant le règlement de zonage N° 2015-844 de la Ville de Rouyn-Noranda afin d'autoriser les usines de béton bitumineux comme usage complémentaire à un usage principal d'extraction de sable et de gravier effectué dans une carrière ou sablière à l'intérieur des zones « 5095 », « 9006 », « 9074 » et « 9110 ».

Le règlement N° 2022-1178 est entré en vigueur le 20 mai 2022 et est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé à l'hôtel de ville, 100 de la rue Taschereau Est à Rouyn-Noranda, aux heures et jours normaux d'ouverture.

Donné à Rouyn-Noranda, ce 24<sup>e</sup> jour du mois de mai 2022  
et publié le 1<sup>er</sup> juin 2022



Angèle Tousignant, greffière